

PARCOURSUP 2020

Anaïs BOGGINI

Angélique CROMBET

Agnès LUILLET

centre d'information
et d'orientation
Toulouse Centre

académie
Toulouse



POUR NOUS RENCONTRER

Au Lycée International Victor Hugo

- Lundi + Mardi + Jeudi
- *Prendre RDV au **CDI***



Au CIO Toulouse Centre

***68 boulevard de Strasbourg
à Toulouse***

- Du Lundi au Vendredi
(sauf le Mercredi AM)
+ Pendant les Vacances
Scolaires
- *Prendre RDV au
05 67 76 51 84*

centre d'information
et d'orientation
Toulouse Centre

académie
Toulouse



20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER

Découverte
des formations

22 JANVIER - 12 MARS INCLUS

Inscription et
formulation des vœux

13 MARS - 2 AVRIL INCLUS

Confirmation
des vœux

19 MAI - 17 JUILLET

Phase
d'admission

Je m'informe et je consulte l'offre de formation



Je m'informe sur les filières, les
formations et leurs débouchés sur
Terminales2019-2020.fr

[Visiter le site](#)



Je participe aux salons de l'orientation
dans ma région et j'échange sur mon
projet :

- avec mon professeur principal si je suis lycéen
- avec le service orientation de mon établissement si je suis étudiant



Je consulte l'offre de formation
complète sur Parcoursup

Plus de 15 000 formations présentent leurs
programmes, leurs attendus et leurs critères d'examen
des dossiers

[Chercher une formation](#)

PARCOURSUP

- **Parcoursup** est une plateforme nationale de préinscription en 1^{ère} année de l'enseignement supérieur en France
- **Objectifs** :
 - M'informer sur les formations pour construire mon projet
 - Saisir mes vœux et constituer mes dossiers
 - Répondre aux propositions des établissements
- ▲ **Plus de 15000 formations** sont intégrées dans **Parcoursup**

Recherche des formations

Recherche des formations

Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche

Trier par

Types d'établissement

- Etablissements Publics 10212/ 10007
- Etablissements Privés 3212/ 3278

Apprentissage

- Formations en apprentissage 3199/ 2400
- Formations hors apprentissage 10638/ 11144

Types de formation

- BTS - BTSA - BTSM 7393/ 7710
- C.M.I - Coursus Master 95

I.U.T. La Rochelle
DUT - Techniques de commercialisation
Taux d'accès: 28%
Général: 50% | Techno: 49% | Pro: 1%

Université Paul Valéry - Montpellier 3
Licence - Lettres -
Taux d'accès: 100%
Général: 75% | Techno: 9% | Pro: 13%

Lycée Joseph Fourier
BTS - Services - Comptabilité et gestion
Taux d'accès: 42%
Général: 35% | Techno: 24% | Pro: 41%

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Double licence - Histoire / Histoire de l'art et archéologie
Taux d'accès: 45%

Données formations : Parcoursup © parcoursup.fr | Données cartographiques : OpenStreetMap

FORMATIONS

- **BTS** (Brevet de Technicien Supérieur)
- **BTSA** (Brevet de Technicien Supérieur Agricole)
- **DUT** (Diplôme Universitaire de Technologie)
- **CPGE** (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles)
- **CPES** (Classe Préparatoire aux Études Supérieures)
- **CUPGE** (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles)
- **Licence**
- **L.AS** (Licence option « Accès Santé »)
- **PASS** (Parcours Spécifique « Accès Santé »)
- **DCG** (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- **DNMADE** (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design)

FORMATIONS

- **IEP** (Instituts d'Etudes Politiques)
- **IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et autres **Instituts de Formation aux Professions Paramédicales**
- **EFTS** (Etablissements de Formation en Travail Social)
- **ENSA** (Écoles Nationales Supérieures d'Architecture)
- La plupart des **écoles d'Art**
- La plupart des **écoles de Commerce**
- La plupart des **écoles d'Ingénieurs**
- La plupart des **formations en Apprentissage**
- ...

FORMATIONS HORS PARCOURSUP

- Certaines écoles d'Art
 - Certaines écoles de Commerce
 - Certaines écoles d'Ingénieurs
 - Certaines formations en Apprentissage
 - ...
- ▲ Pour les **formations hors Parcoursup**, je dois impérativement m'informer des modalités d'admission en contactant directement l'établissement

L.AS & PASS

2 parcours d'accès aux études de santé (Médecine / Maïeutique / Odontologie / Pharmacie)

2 candidatures possibles après 1 ou 2 ou 3 années d'études / suppression du concours

- **L.AS** (Licence option « Accès Santé »)
 - *Exemple : Licence Droit + option « Accès Santé »*
 - Si je valide mon année, je peux candidater aux études de santé : si je ne suis pas admis(e) en MMOP, je peux poursuivre en Licence 2 et recandidater aux études de santé après 1 ou 2 années de plus
 - Si je ne valide pas mon année, je ne peux pas candidater aux études de santé : je dois redoubler mon année ou me réorienter
- **PASS** (Parcours Spécifique « Accès Santé »)
 - *Exemple : PASS + option « Droit »*
 - Si je valide mon année, je peux candidater aux études de santé : si je ne suis pas admis(e) en MMOP, je peux poursuivre en Licence 2 correspondant à mon option et recandidater aux études de santé après 1 ou 2 années de plus
 - Si je ne valide pas mon année, je ne peux ni candidater aux études de santé, ni redoubler mon année : je dois me réorienter

L.AS & PASS

3 parcours d'accès aux études de kinésithérapie

- **Licence**
- **Sciences de la Vie**
- **STAPS** (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)
- **L.AS** (Licence option « Accès Santé »)
- **PASS** (Parcours Spécifique « Accès Santé »)
- Si je valide mon année, je peux candidater aux études de kiné (et de santé) : si je ne suis pas admis(e) en kiné (ou en MMOP), je peux poursuivre en Licence 2 correspondant à mon option et recandidater aux études de kiné (et de santé) après 1 ou 2 années de plus
- Si je ne valide pas mon année, je ne peux ni candidater aux études de kiné (ou de santé), ni redoubler mon année : je dois me réorienter

▲ **Sur l'Académie de Toulouse, à la rentrée 2020, le seul parcours d'accès aux études de kinésithérapie est PASS**

PROCEDURE

- Etape 1 ► **du 22/01 au 12/03** : ouverture du dossier d'inscription et saisie des vœux
- Etape 2 ► **jusqu'au 02/04** : constitution des dossiers et confirmation des vœux
- Etape 3 ► **du 19/05 au 17/07** : proposition des établissements et réponses des candidats
- Etape 4 ► **calendrier variable** : inscription administrative

ETAPE 1 : DU 22/01 AU 12/03

OUVERTURE DU DOSSIER

- **Il me faut :**
- Numéro INE
- Adresse électronique valide
- Relevé de notes aux épreuves anticipées du baccalauréat
- Dernier avis d'imposition (si je demande une CPGE avec internat ou si je souhaite effectuer une simulation d'attribution de bourse)

- Il me sera attribué un **numéro de dossier Parcoursup**
- Il me sera demandé de choisir un **mot de passe confidentiel**

▲ A conserver jusqu'à la fin de la procédure

ETAPE 1 : DU 22/01 AU 12/03

SAISIE DES VŒUX

- ▲ Un vœu unique = une formation + un établissement
- ▲ Un vœu multiple = une formation + plusieurs établissements (plusieurs sous-vœux)
- Je peux formuler :
 - **10 vœux maximum**, uniques ou multiples, sélectifs ou non sélectifs, à l'échelle nationale ou à l'échelle territoriale, **non classés**
 - **20 sous-vœux maximum** pour l'ensemble des vœux multiples : BTS / BTSA / DUT / CPGE / DCG / DNMADE
 - Dont **10 sous-vœux maximum** :
 - Par spécialité de BTS ou de BTSA ou de DUT
 - Par voie de CPGE
 - Par DCG
 - Par mention de DNMADE
- ▲ Je peux formuler : **2 listes distinctes de vœux** (1 liste de 10 vœux maximum sous statut d'étudiant + 1 liste de 10 vœux maximum sous statut d'apprenti)

ETAPE 1 : DU 22/01 AU 12/03

SAISIE DES VŒUX

- **Cas particulier des vœux multiples** : le nombre de sous-vœux est illimité et n'est pas comptabilisé dans le nombre maximum de sous-vœux autorisés
- **Ecoles de Commerce et d'Ingénieurs** (qui sont regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun)
- **IEP** (qui sont regroupés en réseau et qui recrutent sur concours commun)
- **IFSI** (qui sont regroupés à l'échelle territoriale) et autres **Instituts de Formation aux Professions Paramédicales**
- **EFTS** (qui sont regroupés à l'échelle nationale)

- **Cas particulier des CPGE** : la demande d'une même CPGE dans un même établissement **avec et sans internat** ne compte que pour un seul vœu

- **Cas particulier des Instituts de Formation aux Professions Paramédicales (dont IFSI)** : le nombre maximum de vœux est limité à 5 par type de formation

ETAPE 1 : DU 22/01 AU 12/03

SAISIE DES VŒUX

- **Jusqu'au 12/03 (23h59)** : je saisis mes vœux

- ▲ **Conseil** : je dois saisir au moins un vœu Licence non sélectif sur l'Académie de Toulouse

- ▲ **Je n'attends pas le dernier moment pour saisir mes vœux**

- **Après le 12/03** : je ne peux plus saisir aucun vœu

CESURE

- **La césure** me permet, pendant 1 ou 2 semestres, de suspendre temporairement ma formation afin d'acquérir une expérience utile (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, ...)

- **Procédure** :
 - Lors de la saisie de mes vœux, je dois cocher la case « césure »
 - Au moment de l'examen de mes vœux, ma demande n'est pas portée à la connaissance de l'établissement
 - Dès que j'ai accepté définitivement une proposition d'admission, je dois déposer ma demande auprès de l'établissement

- **Avantages** :
 - Je bénéficie du statut d'étudiant
 - Je peux bénéficier du versement d'une bourse
 - Je peux réintégrer, à l'issue de la césure, la formation dans laquelle j'ai été accepté(e)

▲ **La césure n'est pas accordée de droit**

ETAPE 2 : JUSQU'AU 02/04

CONSTITUTION DES DOSSIERS

- **Jusqu'au 02/04 (23h59)** : je constitue mes dossiers
- ▲ Je dois constituer un dossier de candidature pour chacun de mes vœux (sélectif ou non sélectif)
- **Après le 02/04** : je ne peux plus constituer mes dossiers

ETAPE 2 : JUSQU'AU 02/04

CONSTITUTION DES DOSSIERS

- **Éléments examinés par les établissements de l'enseignement supérieur pour chaque formation demandée**

Fiche Avenir

- Moyenne, appréciation et positionnement dans chaque matière
- Appréciation des PP et avis du Proviseur

Projet de formation motivé par l'élève

Bulletins de 1^{ère} et de Terminale

Autres éléments éventuellement demandés

- Activités et centres d'intérêt (*facultatif*)
- Attestation concernant les questionnaires d'auto-évaluation pour les Licences de Droit et de Sciences (*obligatoire*)
- ...

ETAPE 2 : JUSQU'AU 02/04

MA PREFERENCE ET AUTRES PROJETS

- « Ma préférence et autres projets » est une rubrique **obligatoire** à remplir avant la confirmation de mes vœux
- « Ma préférence » :
 - Je dois indiquer mes vœux préférentiels
- ▲ Ces informations, qui ne sont pas communiquées aux établissements, ont pour objectif d'éclairer la CAES (Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur) si je n'ai aucune proposition d'admission
- « Autres projets » :
 - Je dois indiquer si je formule des vœux dans des formations hors Parcoursup

ETAPE 2 : JUSQU'AU 02/04

CONFIRMATION DES VŒUX

- **Jusqu'au 02/04 (23h59)** : je confirme mes vœux
 - ▲ Je dois confirmer chacun de mes vœux (sélectif ou non sélectif)
 - ▲ Je ne peux confirmer un vœu que si le dossier de candidature est complet
 - ▲ **Un vœu non confirmé est un vœu non pris en compte**
- **Après le 02/04** : je ne peux plus confirmer aucun vœu

ETAPE 3 : DU 19/05 AU 17/07

PROPOSITIONS ET REPONSES

- **A partir du 19/05, dès que j'ai une proposition d'admission, je reçois une alerte**

Sur mon Smartphone
via l'application Parcoursup (préalablement téléchargée)

Par mail sur ma messagerie personnelle
et par SMS sur mon smartphone

Sur la messagerie intégrée à mon dossier sur Parcoursup

- ▲ **Du 17/06 au 24/06, pendant les épreuves écrites du Bac, je n'aurai aucune proposition d'admission**

ETAPE 3 : DU 19/05 AU 17/07

PROPOSITIONS ET REPONSES

o Pour une formation non sélective (Licence / PASS)

Propositions
des établissements

OUI
(proposition d'admission)



OUI SI
(proposition d'admission)



En attente
d'une proposition



Réponses
des candidats

J'accepte
ou je renonce

J'accepte
ou je renonce

Je maintiens
ou je renonce

▲ Si j'accepte une proposition « **oui si** », j'accepte de suivre un parcours de formation personnalisé

ETAPE 3 : DU 19/05 AU 17/07

PROPOSITIONS ET REPONSES

o Pour une formation sélective (BTS / DUT / CPGE / ...)

Propositions
des établissements

OUI
(proposition d'admission)



En attente
d'une proposition



NON

Réponses
des candidats

J'accepte
ou je renonce

Je maintiens
ou je renonce

▲ Si je n'ai que des propositions « **non** », je pourrai saisir la CAES (Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur) qui pourra me faire des propositions

ETAPE 3 : DU 19/05 AU 17/07

PROPOSITIONS ET REPONSES

○ Pour une formation en apprentissage (BTS / DUT / ...)

Propositions
des établissements

OUI

(sous réserve de la signature d'un contrat)



Réponses
des candidats

Je maintiens
ou je renonce

NON

▲ Dès la **signature d'un contrat d'apprentissage**, je dois contacter l'établissement d'accueil

ETAPE 3 : DU 19/05 AU 17/07

PROPOSITIONS ET REPONSES

- Je dois **impérativement** répondre à chacune des propositions (**oui / oui si / en attente**)
- Quand j'ai minimum 2 propositions d'admission « **oui** » ou « **oui si** », je ne peux en accepter qu'une (et une seule), et je dois renoncer à l'autre (ou aux autres)
- Par contre, je peux maintenir autant de propositions « en attente » que je veux (ou y renoncer)

ETAPE 3 : DU 19/05 AU 17/07

PROPOSITIONS ET REPONSES

o Délais pour répondre

Dates

Délais

Du 19 au 23 mai



5 jours (J+4)

Le 24 mai



4 jours (J+3)

A partir du 25 mai



3 jours (J+2)

▲ Si je ne réponds pas dans les délais à chacune des propositions, elles seront considérées comme abandonnées et seront supprimées

ETAPE 3 : DU 29/06 AU 01/07

POINT D'ETAPE

- **Le point d'étape** est **obligatoire** si j'ai encore un ou des vœux « en attente »

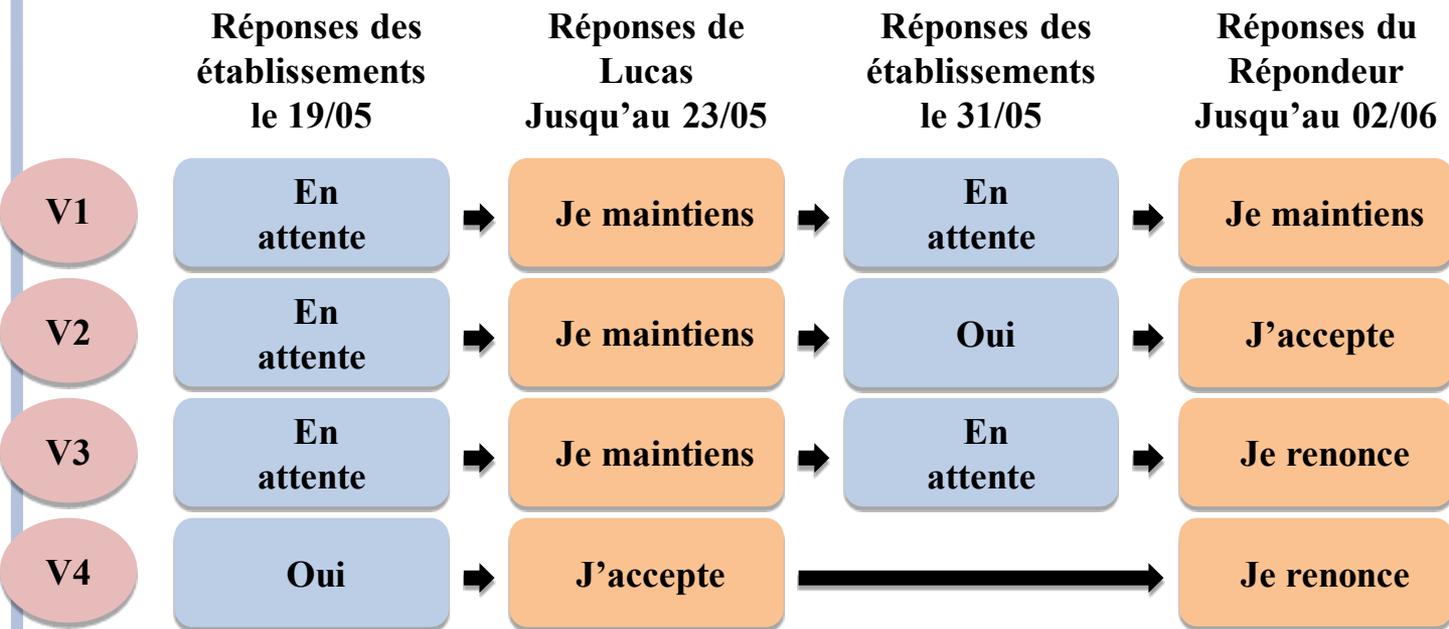
- ▲ Si j'ai déjà accepté définitivement une proposition d'admission ou si j'ai activé le répondeur automatique, je ne suis pas concerné(e) par le point d'étape

- ▲ **Du 29/06 au 01/07, je dois impérativement indiquer le ou les vœux « en attente » que je souhaite maintenir**

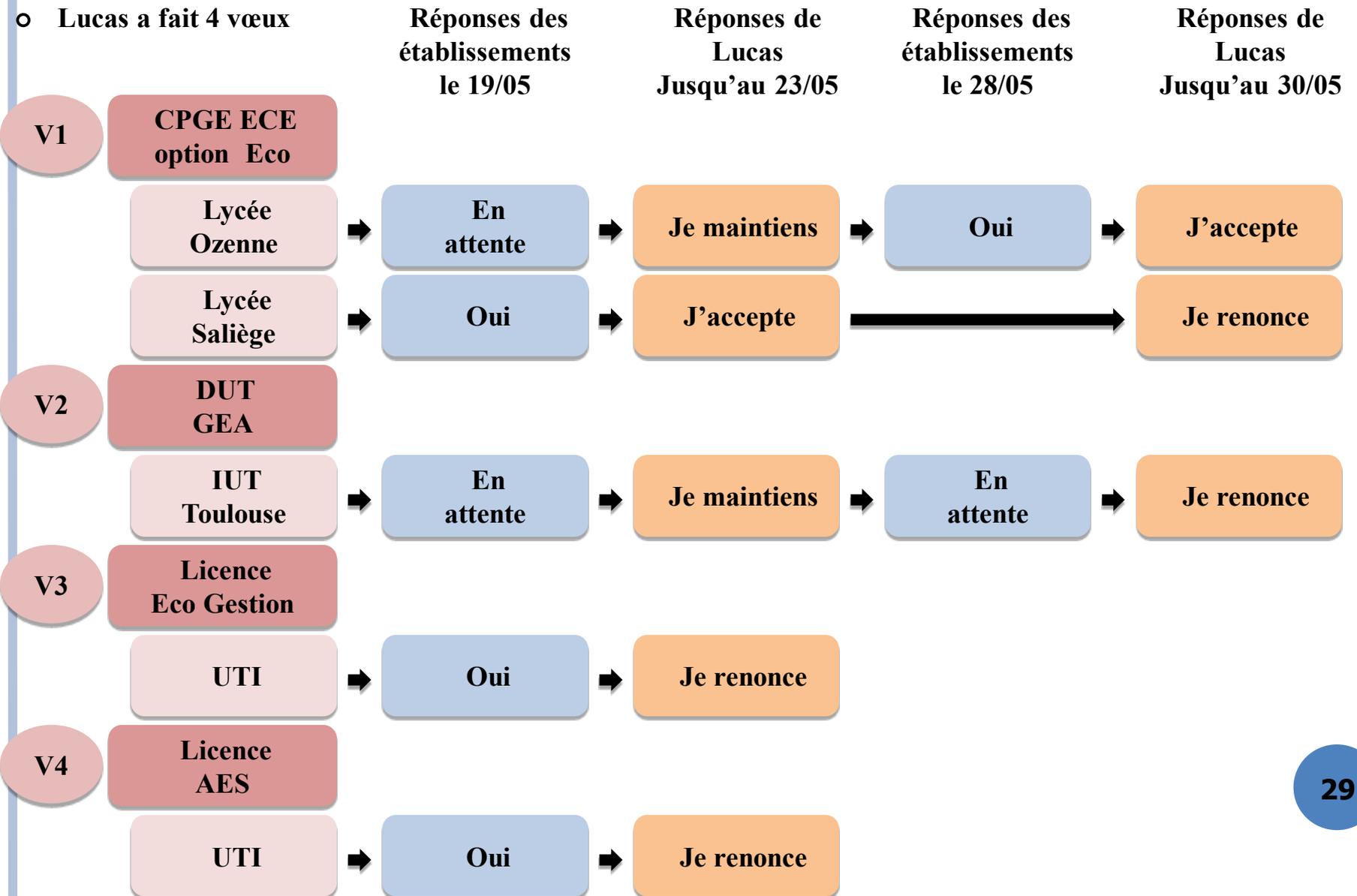
- ▲ Si je ne réponds pas à ce point d'étape dans les délais, mon ou mes vœux « en attente », initialement maintenus, seront considérés comme abandonnés et seront supprimés

REPONDEUR AUTOMATIQUE

- Le répondeur automatique est une option **facultative** si j'ai encore un ou des vœux « en attente »
- ▲ A partir du 29/05, je peux classer par ordre de préférence mon ou mes vœux « en attente » et activer le répondeur automatique pour répondre à ma place aux propositions d'admission reçues
- Le 29/05, Lucas a classé ses vœux par ordre de préférence et a activé le répondeur automatique

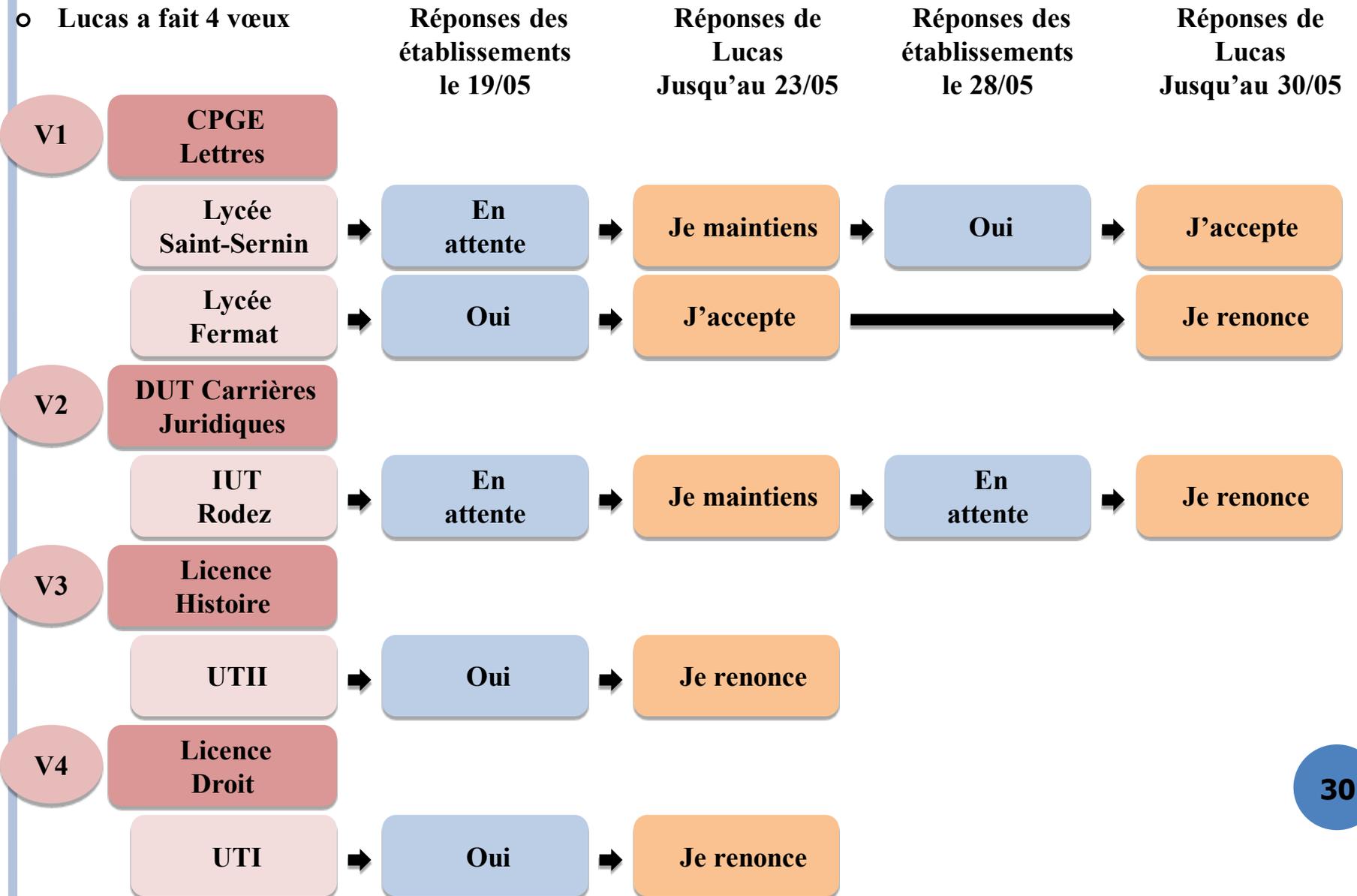


LUCAS, ELEVE DE TERMINALE ES

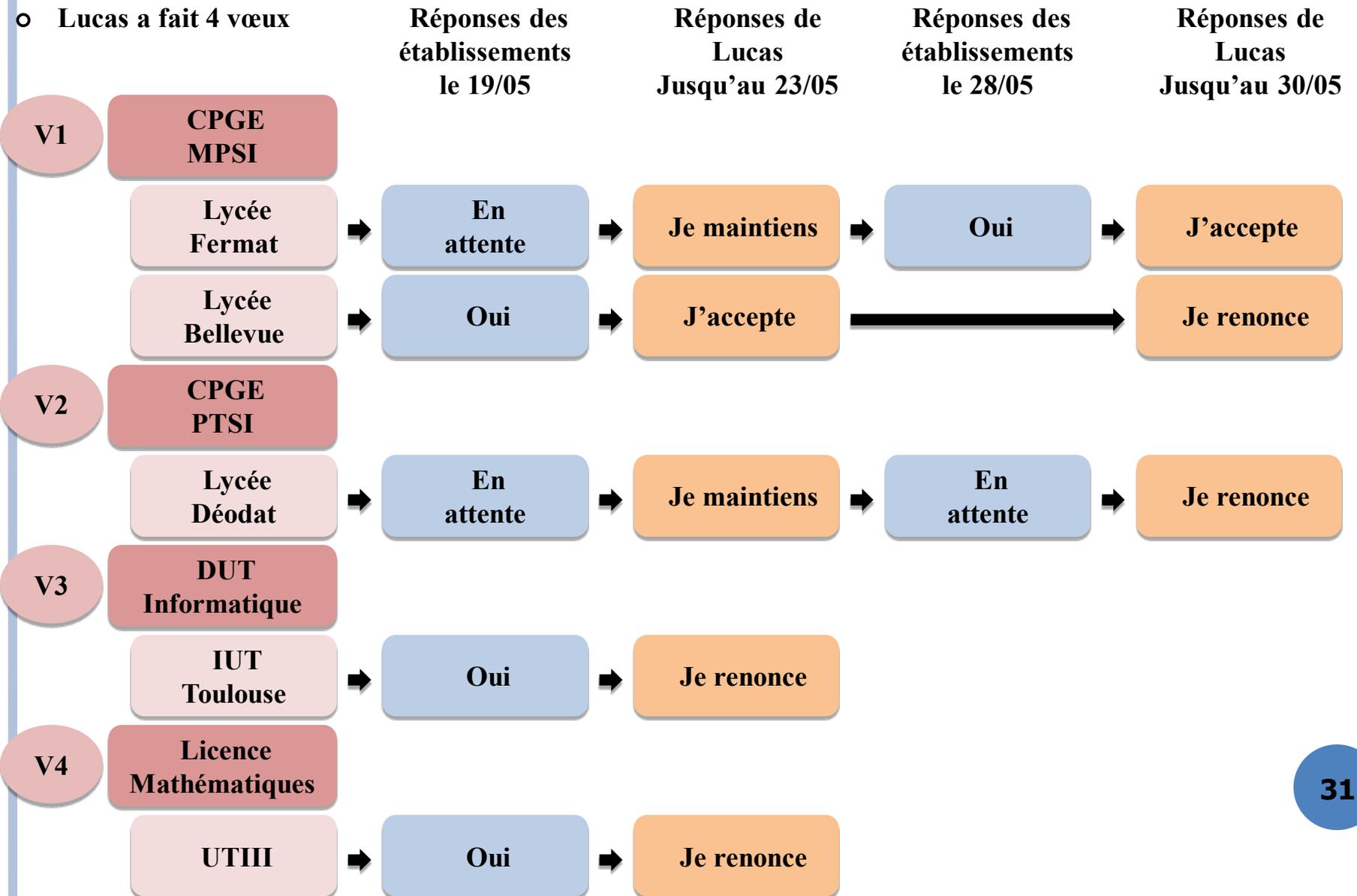


LUCAS, ELEVE DE TERMINALE L

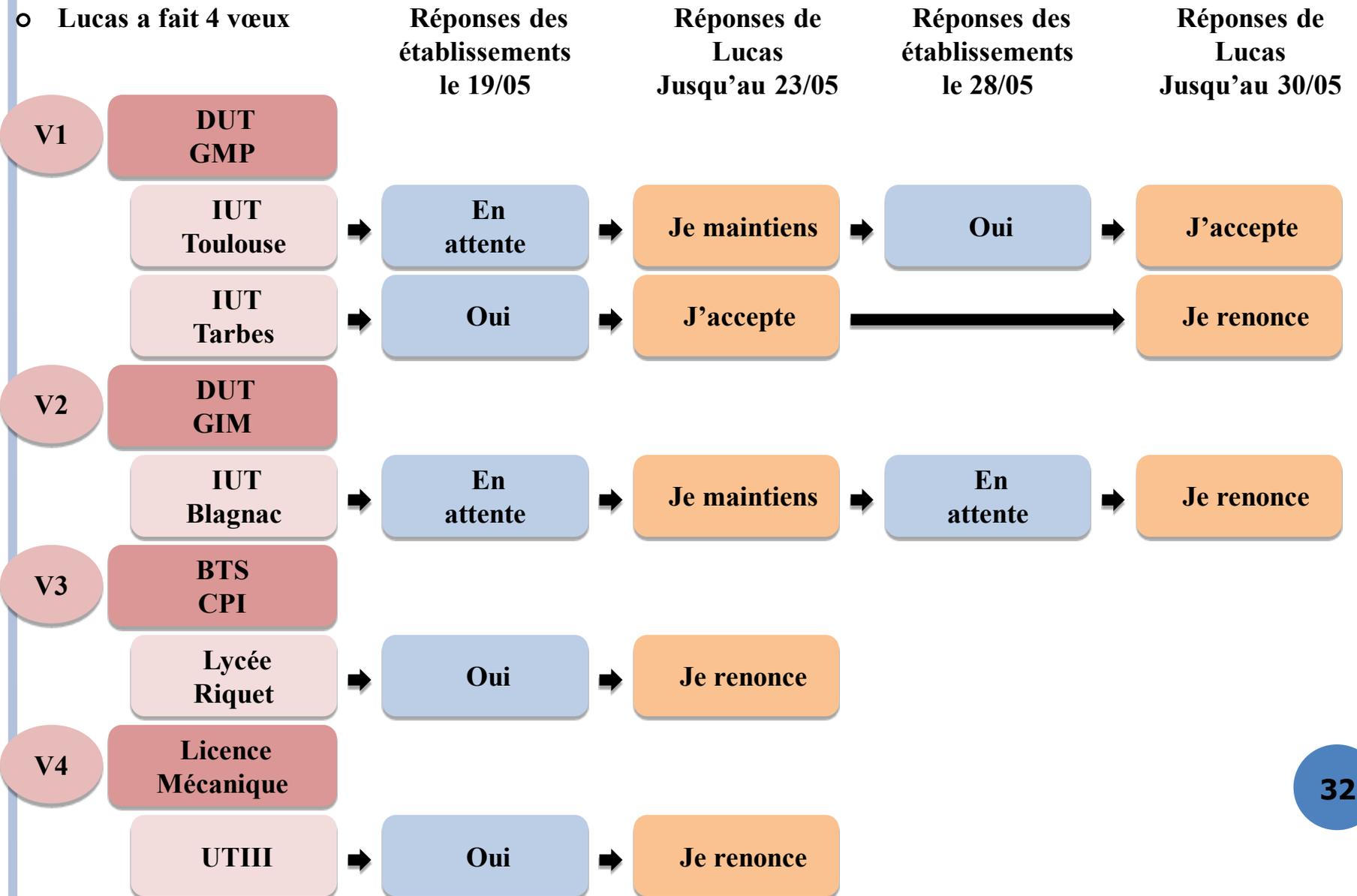
o Lucas a fait 4 vœux



LUCAS, ELEVE DE TERMINALE S



LUCAS, ELEVE DE TERMINALE STI2D



ETAPE 4 : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

- Dès que j'ai accepté définitivement une proposition d'admission, je dois m'informer des modalités d'inscription :
 - Soit en consultant la plateforme Parcoursup
 - Soit en contactant directement l'établissement d'accueil

- ▲ Si je m'inscris dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, je dois télécharger une attestation de désinscription **obligatoire** sur la plateforme.

- ▲ L'obtention du Bac est **indispensable** pour s'inscrire dans la plupart des formations

ETAPE 4 : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

o Délais pour s'inscrire

Dates d'acceptation définitive
d'une proposition

Dates d'inscription
administrative

Avant le 12 juillet



Avant le 17 juillet (12h00)

Entre le 13 juillet
et le 23 août



Avant le 27 août (12h00)

Après le 24 août



Dans les plus brefs délais

▲ Si je ne m'inscris pas dans les délais, je peux être considéré(e) comme démissionnaire

PROCEDURE COMPLEMENTAIRE

- A partir du 25/06 et jusqu'au 11/09 : si je n'ai pas obtenu satisfaction lors de la procédure normale, je peux bénéficier de la procédure complémentaire
- ▲ Lors de la procédure complémentaire, je ne peux formuler de nouveaux vœux que sur des places vacantes
- ▲ **Un guide la procédure complémentaire sera disponible ultérieurement**

SERVICES D'ASSISTANCE

- **Le numéro vert : 0 800 400 070**
- **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- **Les réseaux sociaux** pour rester informé

 **Parcoursup_info**

 **Parcoursupinfo**

 **Devenir Etudiant**



DOSSIER SOCIAL ETUDIANT



ÉTUDIANTS,
UNE BOURSE, UN LOGEMENT:
FAITES VOTRE DEMANDE !



etudiant.gouv.fr

   @etudiantGouv

Du 15 janvier au 15 mai 2020,
en saisissant votre Dossier social étudiant
sur messervices.etudiant.gouv.fr

A decorative vertical bar on the left side of the slide, consisting of a thick dark blue line and several light blue circles of varying sizes. The number 38 is centered in the largest circle.

FIN DU DIAPORAMA

38

MERCI ...